

## Communiqué de presse

Paris, mercredi 4 février 2009

---

### **Avec la publication d'un livre et le lancement d'un blog, l'Eglise catholique en France contribue à la réflexion en vue de la révision de la loi relative à la bioéthique**

Alors que s'ouvrent les Etats généraux de la bioéthique, l'Eglise catholique en France souhaite faire part de sa réflexion et contribuer au débat.

C'est pourquoi le groupe de travail sur la bioéthique, instance de la Conférence des évêques de France, publie « Bioéthique, propos pour un dialogue », ouvrage qui paraîtra jeudi 5 février 2009 aux éditions DDB / Lethielleux.

Les évêques du groupe de travail sur la bioéthique font part, dans l'introduction, de leur volonté de dialoguer et de confier leur réflexion « à toutes celles et à tous ceux qui portent le souci de l'avenir de l'homme et de son bonheur quand celui-ci est concerné par les progrès des sciences biomédicales ». Ils insistent notamment sur « les conditions d'un débat en vérité », « la personne vulnérable : pierre d'angle de l'éthique » et « l'importance de la cohérence entre le droit et les valeurs fondamentales ». Rappelant que la bioéthique est une nouvelle question sociale – qui concerne tout un chacun et engage l'avenir de notre société -, il souligne que « les Etats généraux sont une chance s'ils permettent un authentique dialogue ».

Rédigé en tenant compte des avancées scientifiques et en prenant connaissance des divers rapports remis aux parlementaires ou au gouvernement, le livre s'organise en chapitres traitant chacun des sept sujets qui, selon le compte-rendu du Conseil des ministres du 16 juillet 2008, ont été retenus dans le cadre de la révision de la « loi relative à la bioéthique » \*. Pour ceux qui souhaitent revenir plus précisément sur l'un des points abordés, le livre comprend des synthèses et un index thématique.

En lien avec le livre « Bioéthique, propos pour un dialogue », le blog [www.bioethique.catholique.fr](http://www.bioethique.catholique.fr), créé sous l'égide du même groupe de travail, est lancé mercredi 4 février. Alors que la bioéthique constitue un domaine à la fois complexe et passionnant, cette proposition en ligne permettra au plus grand nombre de s'informer, de se former et de dialoguer.

Chaque semaine, le blog proposera un billet rédigé par un expert et portant sur l'un des sept sujets abordés dans le cadre de la révision des lois de bioéthique ou un éclairage lié à l'actualité bioéthique. Ces intervenants partageront leurs connaissances et leur vision du sujet ; ils engageront un dialogue avec les internautes en répondant aux questions postées sur le blog.



Les synthèses des chapitres du livre seront disponibles en ligne sur le blog, qui offrira également une sélection de liens vers des sites et ressources internet portant sur la bioéthique et qui permettra d'accéder aux textes et documents de référence publiés par l'Eglise catholique.

La rubrique agenda mentionnera les initiatives proposées dans toute la France par les diocèses et mouvements d'Eglise sur la bioéthique (conférences, colloques, sessions, etc). Des vidéos seront disponibles, en lien avec les médias chrétiens, les diocèses et mouvements.

*La Conférence des évêques de France s'est dotée d'un groupe de travail sur la bioéthique en novembre 2007. Composé de six évêques et présidé par Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, il a fait appel à des experts dans les domaines éthique, juridique, médical et scientifique, notamment pour la rédaction du livre « Bioéthique, propos pour un dialogue ».*

\* 1- La recherche sur l'embryon ; 2- Le prélèvement et la greffe d'organes, de tissus et de cellules ; 3- Les modalités d'expression du consentement dans les protocoles de recherche ; 4- Le principe d'indisponibilité du corps humain ; 5- L'assistance médicale à la procréation qui pose elle-même la question de l'anonymat du don et de la gestation pour autrui (traité en deux chapitres) ; 6- Le développement de la médecine prédictive ; 7- L'extension du recours au diagnostic prénatal (DPN) et au diagnostic préimplantatoire (DPI).